



## Intégrez l'assurance soins de longue durée à votre plan financier

Protégez-vous et préservez la sécurité financière de vos proches

Florence et Jean sont âgés de 57 ans; ils ont deux fils d'âge adulte et trois petits-enfants. Ce couple de grands travailleurs et leurs enfants ont immigré au Canada il y a plus de 35 ans. Bien que leur pays d'adoption soit prospère, leur situation n'a pas toujours été facile.

Forcés d'apprendre une nouvelle langue, peu instruits et loin de leur famille, Florence et Jean ont travaillé dur et se sont astreints à économiser afin de réaliser leur rêve : avoir une retraite confortable et sans tracas. Ils prévoient quitter leur emploi actuel dans cinq ans environ et profiter d'une retraite bien méritée.

Il n'y a qu'une seule ombre au tableau : Florence et Jean ont lu que les frais de santé pourraient augmenter en raison du vieillissement de la population. Si les frais de santé sont supérieurs à ce qu'ils ont prévu dans leur budget, épuiseront-ils leurs économies trop vite? Seront-ils en mesure de prendre leur retraite dans

quelques années ou devront-ils continuer de travailler pour subvenir à leurs besoins essentiels?

Le coût élevé des soins de longue durée au Canada est aussi une source d'inquiétude. La question ne se poserait pas s'ils vivaient à une époque où, par tradition, les plus jeunes s'occupaient des besoins financiers et courants de leurs aînés.

Pour ce couple de Canadiens, il n'est pas question de compter sur leur famille. Leurs fils ont de jeunes enfants à élever et leurs femmes travaillent à plein temps. Ils savent bien que leurs fils n'hésiteraient pas à les aider, mais Florence et Jean ne veulent pas être un fardeau pour eux ni pour leurs petits-enfants. Fidèles à eux-mêmes, ils sont déterminés à demeurer autonomes.

Un matin, après une nuit agitée, Jean prend rendez-vous avec leur conseiller financier pour revoir leur plan de retraite et s'assurer que leur stratégie leur permettra d'atteindre leurs objectifs financiers dans l'éventualité où ils auraient besoin de soins de longue durée.

Au cours de la rencontre, le conseiller financier de Florence et Jean pique leur curiosité en leur parlant d'assurance soins de longue durée. Ils veulent être certains qu'ils ont tout prévu, y compris les soins dont ils pourraient avoir besoin.

Ils ont préparé une longue liste de questions que bien des gens de leur génération se posent.

## QU'EST-CE QUE LES SOINS DE LONGUE DURÉE?

Le conseiller de Florence et Jean leur explique qu'on entend par soins de longue durée l'aide dont les gens ont besoin quand ils sont incapables d'effectuer leurs activités quotidiennes, comme se nourrir, se laver ou se vêtir. Ces soins peuvent être donnés à la maison ou dans une résidence pour personnes âgées, un centre de soins de jour pour adultes ou un centre d'hébergement. De nos jours, la majorité des Canadiens âgés préfèrent vivre chez eux de manière autonome, plutôt que de laisser leur foyer pour aller vivre dans un établissement de soins de longue durée ou chez leurs enfants.

Nous avons tendance à considérer comme acquise notre capacité d'accomplir les tâches quotidiennes, mais en vieillissant, souligne le conseiller, notre autonomie peut s'effriter à mesure que nos capacités physiques ou mentales se détériorent.

## QUELLES SONT LES PROBABILITÉS D'AVOIR BESOIN DE SOINS DE LONGUE DURÉE?

De plus en plus, les baby-boomers ayant entre 40 et 60 ans ont le stress de s'occuper de leurs parents âgés. Un quart (25 %) de ceux dont les parents vivent encore (et 18 % de tous les baby-boomers ayant entre 40 et 60 ans) ont au moins un parent qui a régulièrement besoin de leur aide<sup>1</sup>.

## Activités qui assurent notre autonomie

- Utiliser le téléphone (composer, chercher un numéro)
- S'acheter de la nourriture, des vêtements
- Préparer ses repas
- Faire le ménage
- Prendre ses médicaments (la bonne dose au bon moment)
- S'occuper de ses finances (payer les factures, faire des chèques)
- Se nourrir
- Se vêtir et se dévêtir
- Faire sa toilette (se coiffer, se raser pour les hommes)
- Prendre une douche ou un bain
- Se coucher et se lever
- Aller aux toilettes sans aide

Chez les Canadiens âgés en général, les problèmes de mobilité sont le principal handicap; ils touchent 1,1 million de personnes âgées, soit huit sur dix parmi celles qui sont atteintes d'une invalidité. L'arthrite et les blessures en sont les principales causes et leur gravité augmente avec l'âge, précise le conseiller de Florence et Jean<sup>2</sup>.

Les troubles de la mémoire sont aussi fréquents, restreignant les activités de 150 000 personnes âgées<sup>3</sup>. En général, les femmes survivent pendant plusieurs années à leur mari et leurs enfants d'âge adulte sont souvent incapables de s'en occuper, indique le conseiller. Parmi les personnes qui vivent en centre d'hébergement, plus des trois quarts (78 %) sont des femmes<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> The Globe and Mail, *State of the Baby Boomers*, juin 2006.

<sup>2</sup> Source : Statistique Canada, *Un profil de l'incapacité au Canada en 2001*.

<sup>3</sup> Source : Statistique Canada, *Un profil de l'incapacité au Canada en 2001*.

<sup>4</sup> Source : Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, *Engagement en matière de soins : Planification des soins à long terme en Ontario*, printemps 2004.

Selon un sondage mené auprès de personnes vivant en centre d'hébergement en Ontario, 86 % souffraient d'incontinence, 72 % avaient de la difficulté à se coucher et à se lever, 60 % avaient besoin d'aide pour aller aux toilettes et 39 % étaient incapables de se nourrir (aucune donnée n'a été fournie sur la capacité de se laver ou de se vêtir)<sup>5</sup>.

## **NOUS POUVONS COMPTER SUR L'AIDE DU GOUVERNEMENT, N'EST-CE PAS?**

Le conseiller de Florence et Jean fait signe que non. Il souligne cependant que l'assurance soins de longue durée permet de bénéficier des services nécessaires et des meilleurs soins possibles.

Il poursuit en expliquant que, à l'heure actuelle, si une personne vit dans un centre d'hébergement, l'État paie la majorité de ses frais médicaux mais elle doit assumer une partie, ou même la totalité, des frais d'hébergement. Ces frais varient selon la résidence, le type de logement et le taux de subvention de l'État dans votre province.

Les soins à domicile sont en général moins coûteux, mais vous pourriez avoir à déboursier davantage. En effet, les soins à domicile ne sont pas considérés comme des soins de santé essentiels aux termes de la *Loi canadienne sur la santé* et l'aide fournie varie selon les provinces.

Par exemple, vous pourriez payer une partie ou la totalité des soins à domicile (au moins 300 \$ par jour actuellement<sup>6</sup>) ou des soins de réadaptation (jusqu'à 100 \$ l'heure).

Même si les soins sont fournis « gratuitement » par des parents ou des amis, il est essentiel que ceux-ci puissent prendre congé à l'occasion. Il faudra alors obtenir des soins de relève. Ces coûts s'élèvent à 21,78 \$ de l'heure en Ontario<sup>7</sup>.

L'avantage de l'assurance soins de longue durée est que si vous vivez dans un centre d'hébergement ou avez besoin de soins à domicile, la compagnie d'assurance

versera une prestation (jusqu'à 10 000 \$ par mois selon le contrat; moins de 3 000 \$ en moyenne), quelle que soit la part des frais assumée par l'État.

## **À QUOI SERT L'ASSURANCE INVALIDITÉ DE LONGUE DURÉE FOURNIE PAR NOTRE EMPLOYEUR?**

L'assurance soins de longue durée est une forme d'assurance invalidité qui convient davantage à la retraite qu'à la vie active. Le conseiller rappelle à Florence et à Jean que leur assurance invalidité de longue durée prendra fin quand ils cesseront de travailler ou prendront leur retraite.

## **COMMENT L'ASSURANCE SOINS DE LONGUE DURÉE PEUT-ELLE COMBLER LES LACUNES DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX ET PROTÉGER L'ÉPARGNE-RETRAITE?**

Le conseiller de Florence et Jean leur explique que l'assurance soins de longue durée convient aux personnes qui :

- veulent protéger leur épargne-retraite;
- craignent que leurs économies ne suffisent pas à leur procurer les soins nécessaires;
- souhaitent pouvoir faire des choix quant à la qualité des soins fournis;
- ne veulent pas se fier aux programmes de soins subventionnés par l'État;
- ne veulent pas que leur famille soit forcée de s'occuper d'elles.

L'assurance soins de longue durée peut servir à éviter que le patrimoine de Florence et Jean ne s'effrite si, en raison d'une maladie grave ou d'une déficience cognitive, ils ont besoin d'aide pour accomplir les activités de la vie quotidienne<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Source : Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, *Engagement en matière de soins : Planification des soins à long terme en Ontario*, printemps 2004.

<sup>6</sup> Calcul basé sur un salaire moyen de 27 \$ l'heure, huit heures de travail par jour et des frais d'administration (2005).

<sup>7</sup> Source : Cost of long term care report, Ontario, 2009, TAKING CARE INC.

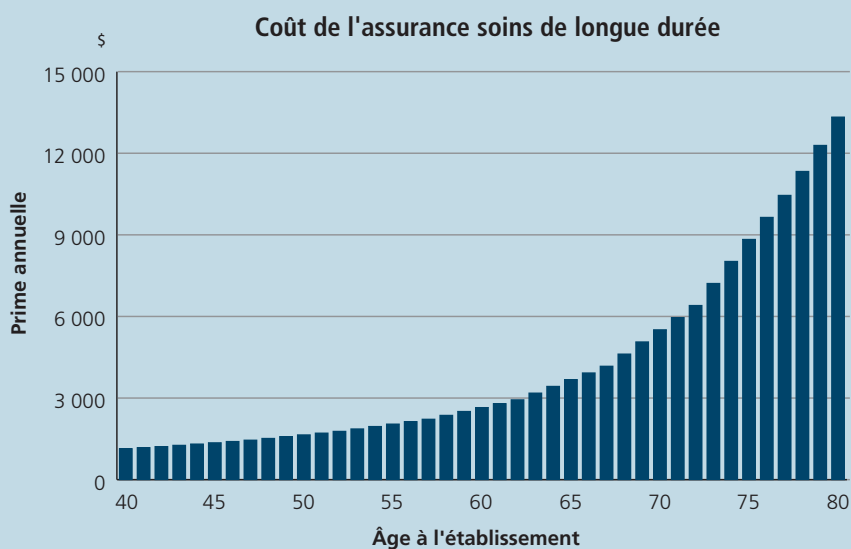
<sup>8</sup> La personne doit avoir besoin d'aide pour effectuer au moins deux des activités suivantes de la vie quotidienne : se laver, aller aux toilettes, se nourrir, se vêtir, faire sa toilette ou se coucher et se lever. Les « activités de la vie quotidienne », telles qu'elles sont définies au titre de l'assurance soins de longue durée, peuvent varier d'un contrat à un autre.

## AVONS-NOUS LES MOYENS D'AVOIR UNE ASSURANCE SOINS DE LONGUE DURÉE?

L'assurance soins de longue durée est plus abordable qu'on ne le pense, selon le conseiller, surtout si elle est souscrite avant la retraite. S'ils souscrivent un contrat maintenant, pendant qu'ils sont en bonne santé, Florence et Jean ne risquent pas de se voir refuser la couverture plus tard s'ils sont malades.

L'assurance soins de longue durée fait plus que protéger l'épargne-retraite. Elle vous permet de préserver votre dignité et de décider de votre manière de vivre – des droits essentiels auxquels personne ne devrait avoir à renoncer.

**L'assurance soins de longue durée fait plus que protéger l'épargne-retraite. Elle vous permet de préserver votre dignité et de décider de votre manière de vivre.**



Source : Contrat SoinsVieMC de la Financière Manuvie. Option de prestation de 1 % ; période d'attente de 90 jours ; femme ; soins à domicile : 1 500 \$ par mois ; soins en établissement : 3 000 \$ par mois ; garantie de protection contre l'inflation ; paiement des primes jusqu'à l'âge de 100 ans

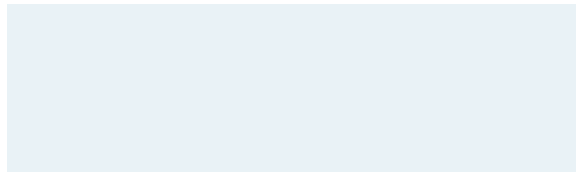
Florence et Jean sont rassurés ; c'est exactement ce qu'ils avaient besoin d'entendre. Et ils sont heureux de savoir qu'ils sont de bons candidats à l'assurance soins de longue durée car ils sont tous deux en bonne santé.

Après en avoir discuté avec leurs fils, Florence et Jean ont souscrit un contrat d'assurance soins de longue

durée. Ils ne savent pas ce que l'avenir leur réserve, mais ils sont certains d'avoir fait tout ce qu'ils pouvaient pour réaliser leur rêve d'une retraite confortable, en veillant dès aujourd'hui à combler leurs besoins en matière de soins de longue durée.

Et leurs fils peuvent dormir tranquilles, eux aussi!

Avec les compliments de :



Les commentaires formulés dans le présent article ne doivent pas être considérés comme un avis donné en matières juridique et fiscale à l'égard d'un cas précis. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Financière Manuvie), sa direction et son personnel déclinent toute responsabilité quant aux conséquences des erreurs ou omissions, et quant à la nature et au contenu de ce document ou des pages qui y sont citées. © Financière Manuvie. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Investissements Manuvie est le nom sous lequel la Financière Manuvie et ses filiales commercialisent, au Canada, leurs produits de gestion de patrimoine destinés aux particuliers. Investissements Manuvie est l'un des plus importants fournisseurs de services financiers intégrés au Canada; elle propose une grande variété de services et de produits, notamment des contrats à fonds distincts, des fonds communs, des rentes et des contrats de placement garanti. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Les renseignements provenant de Statistique Canada sont utilisés avec la permission de Statistique Canada. Il est interdit de copier ou de diffuser à des fins commerciales des données intégrales ou modifiées, sans l'autorisation de Statistique Canada. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur les données de Statistique Canada auprès de ses bureaux régionaux, sur son site Web, à l'adresse [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca), ou par téléphone (sans frais), au 1 800 263 1136.

01/10

**POUR EN SAVOIR DAVANTAGE, COMMUNIQUEZ AVEC L'ÉQUIPE DES VENTES DES FONDS MANUVIE  
OU CONSULTEZ [FONDSCOMMUNSMANUVIE.CA](http://FONDSCOMMUNSMANUVIE.CA)**

 **Investissements Manuvie**

**solide fiable sûre avant-gardiste**

**Pour votre avenir<sup>MC</sup>**